



La lettre du Collège de France

24 | décembre 2008
La Lettre n° 24

Éditorial

Ces changements qui se cachent

Michel Zink



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/601>

DOI : 10.4000/lettre-cdf.601

ISBN : 978-2-7226-0114-7

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 3-4

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Michel Zink, « Éditorial », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 24 | décembre 2008, mis en ligne le 15 novembre 2010, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/601> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.601>

Tous droits réservés

ÉDITORIAL



Pr Michel Zink
Vice-Président de l'Assemblée des professeurs
du Collège de France
titulaire de la chaire de
Littératures de la France médiévale

Ces changements qui se cachent

Il y a dix ans, le 18 septembre 1998, le président de la République d'alors, M. Jacques Chirac, inaugurait les nouveaux amphithéâtres du Collège de France. Ce n'était qu'une première étape dans la rénovation du Collège de France qui est encore en cours et ne s'achèvera que dans quelques années. Cela, chacun le savait ce jour-là. Mais, avec la tendance que nous avons tous à oublier combien l'avenir le mieux préparé est inattendu, aucun d'entre nous ne mesurait, me semble-t-il, à quel point ce qui paraissait n'être, après tout, qu'un aménagement des locaux allait, combiné à d'autres décisions et à des innovations à l'époque encore imprévisibles, modifier la nature même de l'institution et la contraindre à se poser de nouvelles questions.

Les nouveaux amphithéâtres et les nouvelles salles ont immédiatement attiré des auditoires plus nombreux. Trois ans plus tard, de nombreux cours du Collège de France, des séminaires, des colloques ont commencé à être diffusés par France Culture, sur les ondes et bientôt sur la toile. Les auditeurs de chaque cours du Collège de France ne se comptaient désormais plus par centaines ; ils se comptaient par dizaines de milliers. Depuis 2006, la technique du podcast permet le téléchargement gratuit, sur le site du Collège de France, d'une quinzaine de cours chaque année. Les auditeurs ne se comptent plus par dizaines de milliers ; ils se comptent par millions (2,5 millions de téléchargements sur les six derniers mois).

Pendant ce temps, les travaux continuaient. Des milliers de mètres carrés de laboratoires vont incessamment être mis à la disposition des chaires et des équipes accueillies, d'autres suivront avec la troisième tranche des travaux, dont le financement paraît désormais assuré. La bibliothèque générale, si longtemps fermée, va ouvrir à nouveau ses portes dans des locaux superbes.

Tout cela a été rendu possible grâce au soutien compréhensif de l'Etat, qui mérite une gratitude particulière en ces temps difficiles, et aussi, désormais, grâce à la générosité de plusieurs mécènes, qui s'est appliquée à l'aménagement des laboratoires, à l'enrichissement des bibliothèques d'orientalisme, au financement total ou partiel des chaires annuelles que le Collège de France a créées ces dernières années. Cet appel au mécénat, qui peut désormais s'exercer dans le cadre de la nouvelle Fondation du Collège de France, mais aussi les contraintes qui pèsent désormais sur toutes les institutions, ont conduit le Collège de France, naguère discret, secret, presque caché, à se doter d'un excellent service de communication, qui s'applique à faire connaître sans relâche ses activités, ses ambitions, ses succès.

C'est, me dira-t-on, ce que je fais en cet instant même. Après tout, la *Lettre du Collège de France* ne sert-elle pas à cela ? Pourtant, on aurait tort de croire que je suis en train de rédiger un bulletin de victoire de la Grande armée. Tout au contraire, je n'ai dressé ce tableau flatteur que pour attirer l'attention sur les conséquences de cette évolution si favorable. Non qu'elles soient en elles-mêmes fâcheuses, loin s'en faut. Mais elles sont parfois cachées. Or, le Collège de France doit en prendre conscience et y appliquer sa réflexion.

D'un côté, des auditeurs beaucoup plus nombreux ; des événements beaucoup plus médiatisés, comme on dit ; une communication efficace ; la nécessité, pour conserver et accroître l'appui de la tutelle publique et des bienfaiteurs privés, d'être connu, visible, comme on dit encore, et de faire preuve d'une forme d'efficacité. De l'autre, l'ambition, constamment réaffirmée, d'être fidèle à la vocation d'enseigner la recherche en train de se faire, sans sacrifier à la vulgarisation, sans restreindre la liberté du savoir et de la pensée, sans souci, bien

entendu, d'un écho dans l'actualité. Ces exigences ne sont nullement contradictoires. Mais qui niera que la vigilance soit nécessaire pour que les secondes ne cèdent pas, une fois ou l'autre, à des accommodements avec les premières ?

Il y a quelques années, le Collège de France a fait le choix de maintenir, voire d'augmenter le nombre des laboratoires présents sur son site même. D'où les grands travaux de rénovation, ou plutôt de reconstruction, des bâtiments qui les abritent. Ce choix s'est révélé heureux de multiples façons. Sans ces capacités d'accueil, jamais des chercheurs de très haut niveau, bénéficiant de chaires prestigieuses et de moyens considérables dans de grandes universités américaines, n'auraient pu envisager d'occuper une chaire au Collège de France, comme nous en avons aujourd'hui des exemples. Mais ce choix a, lui aussi, modifié quelque peu la physiologie du Collège de France en rendant plus lourde la tâche de l'administrer : il faut gérer l'installation et le fonctionnement de laboratoires nombreux, au personnel abondant, au matériel et aux programmes coûteux, veiller à leur départ et à leur remplacement lorsque le professeur part à la retraite ou que l'équipe accueillie est au bout de sa période d'accueil ; il faut assurer l'infrastructure et la maintenance de surfaces considérables ; il faut négocier avec les grands organismes de la recherche qui partagent avec le Collège de France la tutelle de ces laboratoires. Ces tâches sont la conséquence du dynamisme d'une institution au demeurant assez harmonieuse pour que chacun comprenne, cela va de soi, que certaines chaires réclament plus d'attention et de moyens que d'autres. Mais qui niera qu'il faille prendre garde à ne pas juger négligeable ce qui est plus petit et moins coûteux ?

Longtemps, les chaires de sciences humaines et sociales tournées vers le monde contemporain ont été trop rares au Collège de France. Elles sont aujourd'hui nombreuses et réunies dans un institut du monde contemporain particulièrement actif. Le rayonnement du Collège en a considérablement bénéficié. Les hommes et les femmes d'influence et chargés de hautes responsabilités qui nous font l'honneur de s'intéresser au Collège de France et de l'aider sont particulièrement attentifs aux chaires capables d'éclairer directement les grandes questions du monde d'aujourd'hui, dans lesquelles ils sont souvent directement impliqués. Le Collège de France n'en est pas moins soucieux de préserver un équilibre entre tous les champs du savoir. Mais qui niera que, dans un monde où la place que doivent occuper le passé, l'histoire, la mémoire est objet de débat, cet équilibre est fragile et mérite toute son attention ?

C'est pourquoi, au moment où les grands travaux de construction et de rénovation vont entrer dans leur dernière phase, le Collège de France entend se pencher sur les changements invisibles qu'ils ont induits, en commençant, dès l'année 2009, par une réflexion sur la politique des chaires. ■

Pr Michel Zink